

## Bulletin d'histoire politique

### La lente conquête Préface

Pauline Marois



Volume 20, numéro 2, hiver 2012

Les femmes en politique québécoise depuis 50 ans

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055940ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055940ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marois, P. (2012). La lente conquête : préface. *Bulletin d'histoire politique*, 20(2), 10-12. <https://doi.org/10.7202/1055940ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## La lente conquête

PAULINE MAROIS  
*Chef de l'opposition officielle*

Prendre un temps d'arrêt pour réfléchir à ces 50 ans de la présence des femmes en politique québécoise, c'est prendre conscience, encore une fois si c'était nécessaire, à quel point il fallut du temps pour que la moitié de notre collectivité puisse prendre pleinement part au gouvernement de notre nation.

En effet, ce n'est qu'en 1961, 21 ans après l'obtention du droit de vote par les femmes et cinq élections générales plus tard, qu'une femme devient députée, à la faveur d'une élection partielle. Et encore, Marie-Claire Kirkland demeure notre seule représentante jusqu'en 1973, lorsque Lise Bacon prend la relève. Pour briser cette solitude, il faut attendre l'élection de 1976 où cinq femmes sont élues. Nous ne franchirons le cap de la dizaine qu'en 1985. Aujourd'hui, 50 ans plus tard, nous sommes encore en recul par rapport au sommet de 40 députées, enregistré en 2006, avec 37 élues à l'Assemblée nationale. Avec 29,6% de présence féminine, stagnante entre plus ou moins 25% depuis plus d'une décennie, la parité est donc loin d'être atteinte. Pourtant, c'est là un objectif fondamental.

On ne le dira jamais assez, la présence des femmes a eu un impact retentissant sur nos mœurs politiques et sur nos politiques publiques. Pour avoir été jeune députée en 1981, je peux confirmer que notre Parlement, en dépit des grandes lois et des grands débats qu'il produisit, avait parfois les allures d'un club privé. J'ai aussi expérimenté, comme Lise Payette avant moi, à quel point il était parfois difficile d'intéresser nos collègues masculins à des questions reliées à la condition des femmes, particulièrement à leur statut juridique et à leur vie familiale.

Les femmes étant restées confinées à la sphère privée pendant des siècles, pouvait-il en être autrement? Faut-il s'étonner qu'il ait fallu attendre

l'arrivée des femmes en politique pour revoir une législation archaïque, issue du vieux Code civil du Bas-Canada, qui confinait les femmes à un statut d'éternelle mineure? C'est en effet en 1981 que fut adoptée la première version du Code civil du Québec, établissant une bonne fois pour toute l'égalité des femmes et des hommes dans le régime familial. Les femmes avaient déjà le droit de vote depuis près de 40 ans. C'est dire.

Les femmes ont également apporté à la vie politique une grande capacité d'écoute et de discussion pour permettre aux politiques publiques de venir au monde. C'est souvent – et c'est tout à fait normal – lorsque des questions concernent spécifiquement la condition féminine que surviennent les plus beaux exemples, lorsque des élues mettent de côté les clivages partisans pour servir un intérêt supérieur. C'est ce qui s'est produit lorsque Monique Gagnon-Tremblay, alors ministre de la Condition féminine, a introduit une importante réforme juridique en mettant en place les règles de partage du patrimoine familial. Face au scepticisme de plusieurs membres de son gouvernement, elle soulignait elle-même avoir trouvé des alliées naturelles du côté du Parti Québécois, sans doute elles-mêmes en désaccord avec certains membres de leur caucus. Cette solidarité entre femmes de tous les horizons politiques, qui nous a permis de déjouer certains vieux réflexes parlementaires, semble parfois tendre à s'effriter, signe peut-être que les femmes, prenant plus de place en politique, oublient cette nécessaire complicité.

Pour que les femmes prennent leur place dans la vie publique, il y a eu la bataille *des* droits. Il y a également eu celle *du* droit. Cependant, pour arriver à l'égalité réelle, il y en a une autre, toujours aussi essentielle, celle de donner une chance équivalente à toutes les femmes d'agir dans notre société et dans la vie économique.

Je peux d'ailleurs en témoigner, car nous étions bien seules lorsque nous avons commencé à parler au Conseil des ministres de la nécessité de mettre en place des services de garde éducatifs subventionnés. La méfiance était de mise, on se questionnait sur les coûts d'une telle mesure. Nous comptions toutefois sur l'appui indéfectible du premier ministre Lucien Bouchard.

D'ailleurs, les études le démontrent aujourd'hui<sup>1</sup>, cette politique a rapporté davantage que ce qu'elle a coûté, notamment en permettant à des milliers de femmes de prendre leur place dans le monde du travail. Et ce n'est que dans le futur que l'on pourra vraiment évaluer ses impacts, lorsque nos tout-petits d'aujourd'hui seront devenus des citoyens productifs et engagés, après avoir bénéficié du meilleur départ possible.

Couplés à la Loi sur l'équité salariale et au Régime québécois d'assurance parentale, les services de garde améliorent l'autonomie des femmes et leur capacité à faire leurs propres choix. Or, la lutte n'est pas finie puisque les femmes sont encore plus nombreuses à souffrir de la pauvreté,

plus nombreuses à être monoparentales. Il faut également admettre que s'il y a une nette progression au niveau du partage des tâches, l'égalité n'est pas encore tout à fait atteinte. Pour y arriver, il faudra encore plus de femmes déterminées à prendre leur place dans la vie publique. Malheureusement, c'est justement l'absence de cette égalité réelle qui constitue le principal obstacle.

Bien que je constate aujourd'hui que l'accroissement des places en service de garde interpelle tout autant les élus des deux sexes, bien que j'observe que mes jeunes députés masculins ont une volonté farouche de concilier action politique et vie familiale, qu'on ne voyait pas chez leurs prédécesseurs, je dois cependant admettre que l'attitude n'est toujours pas la même. Je le constate notamment lorsque je rencontre des femmes pour qu'elles soient candidates en vue des élections. Dieu sait que, pour avoir des résultats, on doit en rencontrer plusieurs, je suis convaincue que les chefs des autres partis peuvent en dire autant! Les femmes se montrent souvent plus hésitantes, plus inquiètes des sacrifices qu'elles auront à consentir dans leur vie personnelle. À titre d'exemple: des onze députés qui sont plus jeunes que notre parti, fondé par René Lévesque en 1968, on ne compte que deux femmes. Les jeunes hommes seraient-ils plus hardis lorsque vient le temps d'accepter des « compromis » dans leur vie familiale, dans la mesure où ils seraient moins « pressés » ou encore ils sentiraient plus spontanément qu'ils pourront compter davantage sur la « compréhension » de leur conjointe? Je ne me permettrai pas de le conclure, mais, manifestement, il y a encore une différence de traitement.

Toutefois, je ne renonce pas. À chaque fois que j'en ai l'occasion, je continue d'encourager les femmes, les jeunes comme les moins jeunes, à prendre leur place. Je leur fais valoir la satisfaction qu'on peut avoir à agir dans ce milieu, à en voir les résultats concrets, à faire la différence. J'insiste sur l'importance que leur voix distincte soit entendue dans des débats qui sont fondamentaux pour toutes les femmes – et aussi les hommes – du Québec.

Oui, la conquête est lente. Nous le voyons et le vivons à chaque jour, mais lorsque l'on regarde les centaines de fissures laissées dans le plafond de verre par toutes ces femmes qui ont eu l'audace de participer à la vie politique du Québec, nous pouvons le dire: la victoire se rapproche.

## Notes et références

- 1 La participation accrue des femmes au marché du travail: Impacts macroéconomique et budgétaire des services de garde à contribution réduite, Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, 2011.